

Washington, le 6 décembre 2000

Monsieur le Président,

En juillet dernier, l'Union Européenne est intervenue auprès de vous sur le cas de M. Juan Raul Garza, condamné à mort dont l'exécution était imminente. Vous aviez accordé à ce dernier un sursis aux fins d'examiner en connaissance de cause sa demande de grâce en vue d'une commutation de la peine. L'échéance de votre décision approchant, je souhaite, au nom de la présidence de l'Union Européenne et en mon nom personnel, faire de nouveau solennellement appel à votre clémence.

L'engagement déterminé de l'Union Européenne en faveur de l'abolition de la peine de mort vous est connu. Il s'appuie sur la conviction qu'il s'agit d'un châtement contraire à la dignité humaine. Son abolition universelle contribuerait au développement des droits de l'homme auquel l'Union Européenne et les Etats-Unis sont également attachés.

L'Union Européenne est encouragée dans son combat par le fait que de nombreux pays ont aboli la peine de mort ou adopté des moratoires de droit ou de fait. C'est le cas de tous les pays membres du Conseil de l'Europe.

L'Union Européenne a salué une évolution sensible dans votre pays après la décision prise par le Gouverneur de l'Illinois, en janvier 2000, de décréter un moratoire sur les exécutions capitales.

J'en appelle aujourd'hui à l'homme d'Etat, mais aussi à l'homme de conscience et de conviction. En accordant votre grâce à M. Garza, vous confirmeriez le moratoire de fait observé depuis trente sept ans au niveau fédéral. Une telle décision aurait valeur d'exemple.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

(mention manuscrite : avec mes bien cordiales amitiés.

Signé : Jacques Chirac.)

*Son Excellence Monsieur William J. Clinton
Président des Etats-Unis d'Amérique*

CLINTON LIBRARY PHOTOCOPY

Washington, December 6, 2000

UNOFFICIAL TRANSLATION

Dear Mr. President,

Last July, the European Union wrote to you about the case of Mr. Juan Raul Garza, a death-row inmate whose execution was imminent. You granted him a reprieve for the purpose of examining, in full knowledge of the case, his request for the sentence to be commuted. With the date for your decision approaching, I wish to make again, on behalf of the presidency of the European Union and in my own name, a solemn appeal for your clemency.

You are well aware of the European Union's determined stand on the abolition of the death penalty. It is based on the conviction that this penalty is contrary to human dignity. Its universal abolition would further the development of human rights to which the European Union and the United States are equally committed.

The European Union is encouraged in its struggle by the fact that many countries have abolished the death penalty or adopted de facto or de jure moratoriums. That is the case of all the members of the European Council.

The European Union welcomed an appreciable shift in your country after the decision by the Governor of Illinois, in January 2000, to order a moratorium on executions.

Today, I appeal to you as a statesman, and also as a man of conscience and conviction. In showing mercy to Mr. Garza, you would confirm the de facto moratorium on federal executions that has been observed for 37 years. Such a decision would set an example.

Please accept, Mr. President, the expression of my highest consideration.

[handwritten] With best regards,

signed: Jacques Chirac

*His Excellency Mr. William J. Clinton
President of the United States*

CLINTON LIBRARY PHOTOCOPY